

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 6 avril 2017
Rapporteur :
Madame Claire LEVRY
GERARD

N° 20

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/04/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/04/2017
(accusé de réception du 12/04/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Cession de la propriété communale située 63 chemin des Potiers au profit de monsieur
Renaud Du Crest**

—————
**Il est proposé d'autoriser la cession de la propriété communale sise 63 chemin des
Potiers suite à sa mise en vente sur le site de courtage en ligne Webencheresimmo.com.**

La ville est propriétaire d'un bien immobilier, libre de toute occupation, cadastré
section BE numéro 327, situé 63 chemin des Potiers.

Ce bien ne présentant plus d'intérêt pour la ville, sa mise en vente en l'état a été
proposée via la plateforme de courtage en ligne Webencheresimmo.com, au prix de départ de
90 000 euros, après estimation des domaines.

A l'issue des enchères, la meilleure offre a été faite par monsieur Renaud Du Crest
pour un montant de 94 500 euros

Tous les frais de vente seront supportés par l'acquéreur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages
exprimés :

1 – d'autoriser la cession de la propriété cadastrée section BE numéro 327 à
monsieur Renaud Du Crest au prix de 94500 euros ;

2 – d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tous les actes à
intervenir.